

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 248

3 février 2006

SOMMAIRE

Agilitas S.A., Diekirch	11861	Falincq Immobilière S.A., Luxembourg	11903
Amphitrite S.A., Luxembourg	11883	Financière de la Vallée S.A., Luxembourg	11901
Anchor International S.A., Luxembourg	11882	Finint S.A., Luxembourg	11904
Axor Holding S.A., Luxembourg	11860	Flavius Holding S.A., Luxembourg	11895
Beiler et François Architectes, S.à r.l., Luxembourg-Bonnevoie	11897	G.S.R. Management S.A., Luxembourg	11899
Ber Banca Total Return, Sicav, Luxembourg	11895	G.S.R. Participations S.C.A., Luxembourg	11900
Big Time S.A., Walferdange	11861	Global Logistic Partners S.A., Munsbach	11879
Bijoux S.C.I., Rumelange	11893	Global Marketing S.A., Luxembourg	11896
Blumenthal Jardinage & Hydroculture, S.à r.l., Hivange	11878	Global Marketing S.A., Luxembourg	11896
Bogen Holding S.A., Luxembourg	11901	Go 4 it, S.à r.l., Altrier	11862
Brockmont International S.A., Luxembourg	11893	Hankwood S.A., Luxembourg	11900
C.Z.C. S.A., Pétange	11858	Hauris, S.à r.l., Rombach-Martelange	11864
Candilux S.A., Luxembourg	11898	IBN International S.A., Luxembourg	11888
Captain Holding, S.à r.l., Luxembourg	11889	Infosec S.A.H. Luxembourg	11883
Carima S.A.H., Luxembourg	11901	Invecom Management S.A., Luxembourg	11899
Casela S.A., Diekirch	11860	Invecom Management S.A., Luxembourg	11899
Caudan S.A., Diekirch	11860	L.J.C. Patrimoine S.A., Luxembourg	11864
Ceram Holding S.A., Luxembourg	11882	L.J.C. Patrimoine S.A., Luxembourg	11865
Cerruti Groupe Service (CGS) S.A., Luxembourg	11898	Landia Lux, S.à r.l., Luxembourg	11867
Chardon S.A., Luxembourg	11889	Lazulli Holding S.A., Luxembourg	11902
Chloride Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg	11892	Lentitia S.A., Diekirch	11861
Colony HR Holding (Lux), S.à r.l., Luxembourg	11872	Leo, S.à r.l., Niederfeulen	11862
Colony HR Holding (Lux), S.à r.l., Luxembourg	11874	Lineplast S.A., Luxembourg	11867
De Vlier International Investment S.A., Strassen	11902	Linisi, S.à r.l., Rombach-Martelange	11864
Delta Thermic S.A., Ehlerange	11903	Locadin, S.à r.l., Troisvierges	11890
Diffusion Funéraire Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	11875	Lozolux Holding S.A., Luxembourg	11867
Eidalux, S.à r.l., Wiltz	11863	Lozolux Holding S.A., Luxembourg	11880
Envipro S.A., Luxembourg	11904	Lucare S.A., Luxembourg	11884
Ephidos Holding S.A., Luxembourg	11860	Lucare S.A., Luxembourg	11885
Erasme Investissements S.A., Luxembourg	11902	M.G.K. Homelife S.A., Luxembourg	11900
Euracom S.A., Luxembourg	11899	Mc Kinley S.A., Luxembourg	11870
Eurofind Food S.A., Luxembourg	11863	Mc Kinley S.A., Luxembourg	11871
Eurofund '91, Sicav, Luxembourg	11879	OMG, Observatoire Mondial Géostratégique S.A.	11858
Européenne de Bâtiment S.A., Luxembourg	11875	Performance Invest S.A., Luxembourg	11884
Exel Luxembourg 1, S.à r.l., Luxembourg	11870	Pierre Guerin Finances S.A., Luxembourg	11903
Exel Luxembourg 2, S.à r.l., Luxembourg	11870	Prestatec, S.à r.l., Luxembourg	11878
		Prologic, S.à r.l., Strassen	11868
		Prologic, S.à r.l., Strassen	11870
		Quotapart Holding S.A., Luxembourg	11859

Quotartpart Holding S.A., Luxembourg	11867	Sydney & Lyon Lux 3, S.à r.l., Luxembourg	11874
RBI, GmbH, Bous	11865	Sydney & Paris Nord Lux, S.à r.l., Luxembourg . . .	11876
Restaurant Benelux Pizzeria, S.à r.l., Echternach .	11863	Tank and Wash Syrdall S.A., Munsbach	11879
Ridge Way Holding S.A., Luxembourg	11884	Technological Investment Company S.A., Pé-	
Roesle S.A., Luxembourg	11888	tange	11871
(Le) Roi Holding S.A., Luxembourg	11892	Technological Investment Company S.A., Pé-	
Rylux S.A.H., Luxembourg	11861	tange	11872
Sabi Invest S.A., Luxembourg	11904	Tosinvest International S.A., Luxembourg	11878
Sagas S.A., Luxembourg	11903	True Nature S.A., Luxembourg	11901
Samas Luxembourg S.A., Luxembourg	11874	Tulipian Invest S.A., Luxembourg	11880
SOLEM - Société Luxembourgeoise des Emballa-		Ubizen S.A., Luxembourg	11876
ges de Mertert S.A., Mertert	11902	Ubizen S.A., Luxembourg	11878
Société Civile Immobilière Katakana, Luxem-		Union Investment Luxembourg S.A., Luxembourg .	11883
bourg	11898	Veco & Partners Holding S.A., Luxembourg	11904
Solution for International Commerce S.A., Lu-		Wallace Investissement S.A., Luxembourg	11902
xembourg	11895	Wawelux Logistics S.A., Munsbach	11879
Stampauno S.A., Luxembourg	11900	WestLB International S.A., Luxembourg	11862
Stevordia S.A., Luxembourg	11898	WP Luxco IV, S.à r.l., Luxembourg	11885
Swimming Club Redange, A.s.b.l., Redange	11859	WP Luxco IV, S.à r.l., Luxembourg	11888
Sydney & Lyon Lux 1, S.à r.l., Luxembourg	11874		

C.Z.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4741 Pétange, 81A, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 68.750.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale tenue au siège social le 29 juin 2005

L'Assemblée décide de renouveler le conseil d'administration de la manière suivante et ce pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Jean-François Denis, administrateur;
- Monsieur Gérard Denis, administrateur;
- Madame Caroline Gerard présente sa démission du poste d'administrateur à dater de ce jour. Il est décidé de nommer en remplacement Madame Dominique Watry, domiciliée à L-4798 Linger, rue de la Libération 114.

Et le conseil d'administration à l'instant réuni décide de nommer Monsieur Jean-François Denis au poste d'administrateur délégué.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire de Monsieur Stephan Moreaux également pour une durée de 6 ans.

Les mandats des administrateurs, administrateur délégué et du commissaire ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme
Pour C.Z.C. S.A.
FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A.
Signature

Enregistré à Diekirch, le 7 octobre 2005, réf. DSO-BJ00078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091199.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

OMG, OBSERVATOIRE MONDIAL GEOSTRATEGIQUE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 81.544.

Messieurs,

Par la présente et conformément au contrat de domiciliation entre la société OMG, OBSERVATOIRE MONDIAL GEOSTRATEGIQUE S.A. et la FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l., signé en date du 5 avril 2001, nous avons le regret de dénoncer le siège social, établi au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, de la société OMG, OBSERVATOIRE MONDIAL GEOSTRATEGIQUE S.A., et ce, avec effet immédiat.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

FIDUCIAIRE DU KIEM
A. Zito
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091037.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

SWIMMING CLUB REDANGE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-8501 Rédange.

R. C. Luxembourg F 1.257.

Nouveau texte des statuts modifiés suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 avril 2005

Art. 1^{er}. L'association SWIMMING CLUB DE REDANGE, A.s.b.l. a pour objet toute activité se rapportant directement ou indirectement à la pratique du sport de natation suivant les règlements de la Fédération Internationale de Natation FINA et de la Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage FLNS pour autant que ceux-ci soient d'application. Il s'agit notamment des activités suivantes: natation de compétition, apprentissage et perfectionnement, plongeon, sport loisir, gymnastique aquatique.

Art. 1bis. Le SC Rédange proscriit l'utilisation par les sportifs et l'administration aux sportifs de substances ou de méthodes de dopage. En matière de lutte contre le dopage, le SCR se soumet avec tous ses membres à l'autorité de l'Agence Luxembourgeoise Antidopage. Le club reconnaît à cet organisme:

- le droit d'établir les règles et principes de la lutte antidopage et de fixer les modalités et procédures suivant lesquelles cette lutte et plus particulièrement les contrôles antidopage sont menés, y compris les règles protectrices des droits des licenciés;
- le droit de déterminer les sanctions qu'encourent ceux qui contreviennent aux règles dont questions au tirit qui précède;
- le droit de procéder aux contrôles antidopage parmi les licenciés, notamment de fixer le programme des contrôles et de désigner les licenciés à contrôler, ainsi que de choisir le ou les établissements effectuant les examens de laboratoire;
- le droit de diriger les poursuites devant le Conseil de Discipline contre le Dopage chargé de prononcer, s'il y a lieu, les sanctions, pour autant que l'instance se déroule au Luxembourg, y compris le droit de faire appel contre un jugement de première instance.

Le club cède au Conseil de Discipline contre le Dopage, institué à cet effet par le COSL le pouvoir de connaître des infractions aux règles de la lutte antidopage dont question à l'alinéa qui précède, sous réserve des attributions du Tribunal Arbitral pour le Sport du Comité Olympique International pour les sportifs et manifestations internationales qui relèvent de sa juridiction.

Toute disposition des statuts contraire aux présentes dispositions est réputée non écrite.

Le Comité

Signatures

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00116. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903238.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

QUOTAPART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.635.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 août 2005

- Les démissions de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateur sont acceptées.

- Le nombre des Administrateurs est réduit de 4 à 3.

- La société DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- La société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg continue son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 3 août 2005.

Certifié sincère et conforme

QUOTAPART HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090451.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

EPHIDOS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxemburg B 84.084.

Sehr geehrte Damen und Herren,

hiermit möchte ich Pol Urbany, Rechtsanwalt in L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum heutigen Tage von meinem Posten als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft EPHIDOS HOLDING S.A., eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 84.084, zurücktrete.

Mit freundlichen Grüßen.

Diekirch, den 14. Oktober 2005.

P. Urbany.

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00117. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903239.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

CAUDAN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.
H. R. Luxemburg B 98.879.

Sehr geehrte Damen und Herren,

hiermit möchte ich Pol Urbany, Rechtsanwalt in L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum heutigen Tage von meinem Posten als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft CAUDAN S.A., eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 98.879, zurücktrete.

Mit freundlichen Grüßen.

Diekirch, den 14. Oktober 2005.

P. Urbany.

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00118. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903240.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

CASELA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9255 Diekirch, 14, place de la Libération.
H. R. Luxemburg B 98.683.

Sehr geehrte Damen und Herren,

hiermit möchte ich Pol Urbany, Rechtsanwalt in L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum heutigen Tage von meinem Posten als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft CASELA S.A., eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 98.683, zurücktrete.

Mit freundlichen Grüßen.

Diekirch, den 14. Oktober 2005.

P. Urbany.

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00119. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903241.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

AXOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxemburg B 71.506.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2005 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Nico Becker et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

Pour extrait conforme

AXOR HOLDING, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089750.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

11861

AGILITAS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.
H. R. Luxemburg B 96.302.

Sehr geehrte Damen und Herren,
hiermit möchte ich Pol Urbany, Rechtsanwalt in L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum heutigen Tage von meinem Posten als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft AGILITAS S.A., eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 96.302, zurücktrete.

Mit freundlichen Grüßen.

Diekirch, den 14. Oktober 2005.

P. Urbany.

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00120. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(903242.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

BIG TIME S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7257 Walferdange, 14, Millewee.
H. R. Luxemburg B 100.866.

Sehr geehrte Damen und Herren,
hiermit möchte ich Pol Urbany, Rechtsanwalt in L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum heutigen Tage von meinem Posten als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft BIG TIME S.A., eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 100.866, zurücktrete.

Mit freundlichen Grüßen.

Diekirch, den 14. Oktober 2005.

P. Urbany.

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00121. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903243.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

LENTITIA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9255 Diekirch, 14, place de la Libération.
H. R. Luxemburg B 96.537.

Sehr geehrte Damen und Herren,
hiermit möchte ich Pol Urbany, Rechtsanwalt in L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum heutigen Tage von meinem Posten als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft LENTITIA S.A., eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 96.537, zurücktrete.

Mit freundlichen Grüßen.

Diekirch, den 14. Oktober 2005.

P. Urbany.

Enregistré à Diekirch, le 17 octobre 2005, réf. DSO-BJ00122. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903244.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

RYLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.514.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 septembre 2005 le siège social de la société a été transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Claude Lebrun, Administrateur,
- Madame Yolande Rosy, Administrateur,
- Madame Yvonne Van Coppenolle, Président.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090653.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

GO 4 IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6225 Altrier, 27, Kraeizenhicht.
R. C. Luxembourg B 94.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 12 octobre 2005, réf. DSO-BJ00100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 octobre 2005.

Signature.

(903245.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

LEO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9175 Niederfeulen, 2, Montée du Knapp.
R. C. Luxembourg B 96.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 12 octobre 2005, réf. DSO-BJ00099, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 octobre 2005.

Signature.

(903246.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

WestLB INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2014 Luxembourg, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxemburg B 10.309.

Änderung der Zusammensetzung des Verwaltungsrates

Sehr geehrte Damen und Herren,
folgende Änderungen der Zusammensetzung des Verwaltungsrates der WestLB INTERNATIONAL S.A. haben sich ergeben:

Mit Wirkung vom 28. September 2005 hat Herr Dr Manfred Puffer sein Amt als Mitglied des Verwaltungsrates der WestLB INTERNATIONAL S.A. niedergelegt.

In der außerordentlichen Generalversammlung vom 5. Oktober 2005 wurden Herr Klaus-Michael Geiger und Herr Dr Hans-Jürgen Niehaus als neue Mitglieder in den Verwaltungsrat berufen.

Aktuelle Zusammensetzung des Verwaltungsrates der WestLB INTERNATIONAL S.A.:

- Robert M. Stein, Vorsitzender,
Mitglied des Vorstandes der WestLB AG, Düsseldorf/Münster.
 - Dr Norbert Emmerich, stellvertretender Vorsitzender,
Stellvertretender Vorsitzender des Vorstandes der WestLB AG, Düsseldorf/Münster.
 - Klaus-Michael Geiger,
Mitglied des Vorstandes der WestLB AG, Düsseldorf/Münster.
 - Dr Gerhard Jooss,
Mitglied des Vorstandes a.D. der ThyssenKrupp AG, Essen.
 - Claas Kleyboldt,
Vorsitzender des Aufsichtsrates der AXA Konzern AG, Köln.
 - Dr Hans-Jürgen Niehaus,
Mitglied des Vorstandes der WestLB AG, Düsseldorf/Münster.
 - Dr Matthijs van den Adel,
Mitglied des Vorstandes der WestLB AG, Düsseldorf/Münster.
 - Franz Ruf,
Administrateur-Délégué der WestLB INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, wohnhaft in Steinsei.
 - Norbert Lersch,
Administrateur-Directeur der WestLB INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, wohnhaft in Igel (D).
 - Dr Johannes Scheel,
Administrateur-Directeur der WestLB INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, wohnhaft in Bridel.
- Wir bitten um entsprechende Anpassung des Handelsregistrauszuges.

Mit freundlichen Grüßen
WestLB INTERNATIONAL S.A
F. Ruf / C. Klar

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05570. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(905439.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Lux

RESTAURANT BENELUX PIZZERIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 27, place du Marché.
R. C. Luxembourg B 94.313.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 5 octobre 2005

Les soussignés:

1) Monsieur Jorge Manuel Da Silva, commerçant, demeurant au 27, place du Marché, L-6460 Echternach,
2) Monsieur Norberto Gonçalves Portela, employé privé, demeurant au 37, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf,
3) Monsieur Alberto Pereira De Oliveira, employé privé, demeurant au 39, rue André Duchscher, L-6434 Echternach,
ont pris, en leur qualité d'associés, représentant la totalité des parts sociales de la société à responsabilité limitée
RESTAURANT BENELUX PIZZERIA, S.à r.l., les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Alberto Pereira De Oliveira est nommé gérant technique avec effet au 1^{er} novembre 2005 en remplacement de Monsieur Jorge Manuel Da Silva.

Décharge pleine et entière est accordée à Monsieur Jorge Manuel Da Silva pour l'exercice de son mandat.

Deuxième résolution

Monsieur Norberto Gonçalves Portela est confirmé dans sa fonction de gérant administratif.

Troisième résolution

Dans la gestion journalière la société est engagée par la signature individuelle d'un gérant pour tout montant inférieur à mille (EUR 1.000,00). Pour tout montant supérieur à mille (EUR 1.000,00) euros le signature des deux gérants est obligatoire.

Un droit de co-signature obligatoire est accordé au gérant technique.

Echternach, le 5 octobre 2005.

J.M. Da Silva / N. Gonçalves Portelo / A. Pereira De Oliveira.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(903249.3/551/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

ELDALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9556 Wiltz, 80, rue du Rocher.
R. C. Luxembourg B 102.845.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 4 octobre 2005, réf. DSO-BJ00022 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 18 octobre 2005.

Signature.

(903251.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

EUROFIND FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 104.640.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 4 mai 2005

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Gérard Mulliez, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France, de Monsieur Christophe Dubrulle, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France, de Monsieur Xavier De Mezerac, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France, de Monsieur Alain Chanalet-Quercy, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France, de Monsieur Francois Brouxel, administrateur de sociétés, 69, bvd de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, et de la société MONICOLE EXPLOITATTE MAATSCHAAPJ B.V., avec siège social au 3, Wijnhaven, NL-3011 Rotterdam, Pays-Bas, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

EUROFIND FOOD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090452.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LINISI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 104.186.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rombach-Martelange, octobre 2005.

Signature.

(903252.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

HAURIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 108.631.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rombach-Martelange, octobre 2005.

Signature.

(903253.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 octobre 2005.

L.J.C. PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 99.948.

L'an deux mille cinq, le cinq octobre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme L.J.C. PATRIMOINE S.A., avec siège social à L-5740 Filsdorf, 5, chemin d'Aspelt, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 99.948, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 2004, publié au Mémorial C, numéro 524 du 19 mai 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Thierry Becker, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Maître Candice Wisser, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Lemoine, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société du 5, chemin d'Aspelt, L-5740 Filsdorf, au 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

2) Modification de la première phrase de l'article 3 des statuts de la société comme suit:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que l'intégralité du capital social de la société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 5, chemin d'Aspelt, L-5740 Filsdorf, au 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la première phrase de l'article 3 des statuts de la société comme suit:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Th. Becker, C. Wisser, F. Lemoine, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 84, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

P. Frieders.

(090881.3/212/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

L.J.C. PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 99.948.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

P. Frieders.

(090883.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

RBI, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

H. R. Luxembourg B 111.219.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, den vierzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1. Herr Robert Proch, Geschäftsführer, wohnhaft in D-46242 Bottrop, Eichendorffstrasse 43.

2. Herr Hans Joachim Hippler, Geschäftsführer, wohnhaft in D-66292 Riegelsberg/Walpershofen, Greislingstrasse 6.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung RBI, GmbH.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bous.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand die Bodensanierung, die Industrieanlagedemontage und Erdbewegung sowie den Abbruch von Immobilien jeder Art.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,-), eingeteilt in einhundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je zweihundertfünfzig Euro (EUR 250,-), welche wie folgt übernommen werden:

1. Herr Robert Proch, Geschäftsführer, wohnhaft in D-46242 Bottrop, Eichendorffstrasse 43, fünfzig Anteile . .	50
2. Herr Hans Joachim Hippler, Geschäftsführer, wohnhaft in D-66292 Riegelsberg/Walpershofen, Greislingstrasse 6, fünfzig Anteile	50
Total: einhundert Anteile.	100

Alle Anteile wurden voll eingezahlt, so dass der Betrag von fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 11. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 12. Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 14. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100,-).

Erklärung

Die Komparenten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Als dann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:
Herr Robert Proch, Geschäftsführer, wohnhaft in D-46242 Bottrop, Eichendorffstrasse 43.
- b) Zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:
Herr Hans Joachim Hippler, Geschäftsführer, wohnhaft in D-66292 Riegelsberg/Walpershofen, Greislingstrasse 6.
- c) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die gemeinsamen Unterschriften des technischen und des administrativen Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet.
- d) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Proch, J. Hippler, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 18 octobre 2005, vol. 360, fol. 36, case 10. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 19. Oktober 2005.

H. Beck.

(091655.3/201/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

QUOTAPART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.635.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUOTAPART HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(090408.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LOZOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.629.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOZOLUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(090409.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LANDIA LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 233.914.591,76.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.625.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LANDIA LUX, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(090410.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LINEPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 64.918.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme LINEPLAST S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 64.918, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 28 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 636 du 8 septembre 1998 et le capital social a été converti en euros suivant acte sous seing privé, en date du 17 novembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 445 du 15 juin 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Renée Stein, employée privée, demeurant à Sandweiler.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Mise en liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3) Nomination d'un commissaire-vérificateur.
- 4) Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

II. Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Que la société a un capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-dix cents (EUR 30.986,70) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

IV. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, né à Luxembourg, le 29 mai 1954, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations spéciales et déterminées.

Le liquidateur est dispensé de faire l'inventaire et peut s'en référer aux livres et écritures de la société.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, né à Luxembourg, le 14 juin 1954, demeurant à L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon, comme commissaire-vérificateur.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour les travaux exécutés jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à sept cents euros (EUR 700,-), sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Rocha Melanda, G. Trierweiler, R. Stein, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 28 septembre 2005, vol. 433, fol. 51, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 14 octobre 2005.

A. Weber.

(090892.3/236/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

PROLOGIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8019 Strassen, 13, rue des Bois.

R. C. Luxembourg B 109.352.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Frédéric Keiffer, employé privé, demeurant 53, rue Charles de Gaulle, F-57330 Hettange Grande,
- 2) Monsieur Olivier André, employé privé, demeurant 32, rue de la Tortue, F-57050 Metz,
- 3) S.à r.l. NUMENES, société à responsabilité limitée de droit français, avec siège social 4, le Bourg Nord, F-33660 Puynormand, ici représentée par son gérant-associé unique Monsieur Jean Stanghellini, gérant de sociétés, demeurant 4, le Bourg Nord, F-33660 Puynormand.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter:

1) Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée PROLOGIC, S.à r.l., avec siège social à L-7540 Rollingen/Mersch, 113, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 109.352, constituée suivant acte reçu par Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 juillet 2005, en voie de publication.

2) Que le capital social est fixé à douze mille six cents euros (12.600,- EUR) représenté par cent vingt (120) parts sociales de cent cinq euros (105,- EUR) chacune.

Cessions de parts sociales

I. Monsieur Olivier André, prénommé, cède et transporte par les présentes sous les garanties de droit toutes les quarante (40) parts sociales qu'il détient dans la société PROLOGIC, S.à r.l., comme suit:

a) quatorze (14) parts sociales pour le prix de mille quatre cent soixante-dix euros (1.470,- EUR), payable dans la huitaine, à la société anonyme EURO-FIDUCIAIRE, avec siège social 12, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, ici repré-

sentée et ce acceptant par son administrateur-délégué Monsieur Fred Molitor, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 12, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

b) quatorze (14) parts sociales pour le prix de mille quatre cent soixante-dix euros (1.470,- EUR), payable dans la huitaine, à la société à responsabilité limitée CENTRE COMPTABLE, S.à r.l., avec siège social 113, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen/Mersch, ici représentée et ce acceptant par son gérant unique Monsieur Yves Scharlé, comptable, avec adresse professionnelle 113, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen/Mersch.

c) douze (12) parts sociales pour le prix de mille deux cent soixante euros (1.260,- EUR), payable dans la huitaine, à Monsieur Frédéric Keiffer, prénommé, ici présent et ce acceptant.

II. S.à r.l. NUMENES, prénommée, cède et transporte par les présentes sous les garanties de droit, toutes les quarante (40) parts sociales qu'elle détient dans la société PROLOGIC, S.à r.l., pour le prix de quatre mille deux cents euros (4.200,- EUR), payable dans la huitaine, à Monsieur Frédéric Keiffer, prénommé, ici présent et ce acceptant.

Les cessionnaires prénommés seront propriétaires à compter de ce jour des parts sociales leur cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sociales seront productives à compter de ce jour et ils sont subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Monsieur Frédéric Keiffer, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de la société PROLOGIC, S.à r.l., déclare accepter les cessions de parts prémentionnées au nom de la société conformément à l'article 1690 du code civil, avec dispense de signification.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes, conformes à l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois mille quatre cent quatre-vingts euros (3.480,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille six cents euros (12.600,- EUR) à seize mille quatre-vingts euros (16.080,- EUR) sans création de parts sociales nouvelles, moyennant augmentation de la valeur nominale des parts sociales à concurrence de vingt-neuf euros pour la porter de cent cinq euros (105,- EUR) à cent trente-quatre euros (134,- EUR).

Libération

Le montant de l'augmentation de capital a été intégralement libéré par les associés actuels, au prorata de leur participation dans le capital social, moyennant versements en espèces, de sorte que la somme de trois mille quatre cent quatre-vingts euros (3.480,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence des cessions de parts sociales et de l'augmentation de capital qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 5. «Le capital social est fixé à seize mille quatre-vingts euros (16.080,- EUR) représenté par cent vingt (120) parts sociales d'une valeur nominale de cent trente-quatre euros (134,- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées en espèces.»

Les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

1) Monsieur Frédéric Keiffer, employé privé, né à Metz (France), le 17 août 1975, demeurant 53, rue Charles de Gaulle, F-57330 Hettange Grande, quatre-vingt-douze parts sociales	92
2) EUROFIDUCIAIRE, société anonyme avec siège social 12, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 23.401, quatorze parts sociales	14
3) CENTRE COMPTABLE, S.à r.l., société à responsabilité limitée avec siège social 113, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen/Mersch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.948, quatorze parts sociales.	14
Total: cent vingt parts sociales	120

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de 113, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen/Mersch au 13, rue du Bois, L-8019 Strassen et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

Art. 2. 1^{er} alinéa. «Le siège social de la société est établi à Strassen.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Keiffer, O. André, J. Stanghellini, F. Molitor, Y. Scharlé, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, vol. 25CS, fol. 75, case 10. – Reçu 34,80 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

P. Frieders.

(091109.3/212/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

PROLOGIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8019 Strassen, 13, rue des Bois.
R. C. Luxembourg B 109.352.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

P. Frieders.

(091110.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

EXEL LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.304.016.650.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.640.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXEL LUXEMBOURG 1, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(090411.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

EXEL LUXEMBOURG 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 112.525,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.641.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXEL LUXEMBOURG 2, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(090412.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Mc KINLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 105.339.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Mc KINLEY S.A., avec siège social à L-8011 Luxembourg, 283, route d'Arlon, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 105.339, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Mines, de résidence à Capellen, en date du 8 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 345 du 18 avril 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Garnich.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Betty Mayer, employée privée, demeurant à Kehlen.

Le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter que:

1. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2. Il appert de cette liste de présence que les mille cent (1.100) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- a) Transfert du siège de la société à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2005.
- b) Modification de l'article des statuts ayant trait au changement précité.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité la résolution suivante:

11871

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de L-8011 Luxembourg, 283, route d'Arlon, à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2005.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. (Premier alinéa). «Le siège social est établi à Luxembourg.»
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital, s'élèvent approximativement à six cent cinquante euros (EUR 650,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Rentmeister, P. Pierrard, B. Mayer, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 6 octobre 2005, vol. 433, fol. 55, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 14 octobre 2005.

A. Weber.

(091125.3/236/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Mc KINLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 105.339.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(091126.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

TECHNOLOGICAL INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 85.230.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TECHNOLOGICAL INVESTMENT COMPANY, avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 85.230, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 586 du 16 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel Gheza, administrateur de société, demeurant à Robelmont (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen, à L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps, et modification subséquente du premier alinéa de l'article 4 des statuts.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8287 Kehlen, Zone Industrielle de Kehlen, à L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 4. (Premier alinéa). «Le siège de la Société est établi à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: D. Gheza, P. Pierrard, L. Rentmeister, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 29 septembre 2005, vol. 433, fol. 52, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 14 octobre 2005.

A. Weber.

(091129.3/236/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

TECHNOLOGICAL INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 85.230.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(091130.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COLONY HR HOLDING (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.

R. C. Luxembourg B 110.245.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

COLONY HR ACQUISITION, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, with registration number 3996634 («USHC2»),

here represented by Camille Bourke, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 26 September 2005, attached hereto.

Said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration formalities.

Such appearing party, acting as the sole shareholder of COLONY HR HOLDING (LUX), S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on August 22, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on September 1, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) up to one million five hundred one thousand (EUR 1,501,000.-) through the issuance of eleven thousand nine hundred eight (11,908) new shares having a par value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each.

Subscription and Payment

The eleven thousand nine hundred eight (11,908) new shares of the Company have all been subscribed by USHC2, prenamed, represented as thereabove mentioned, and are fully paid up in cash so that the amount of one million four hundred eighty-eight thousand five hundred Euro (EUR 1,488,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolves to amend the first paragraph of Article 6 of the articles of incorporation of the Company which will now read as follows:

«The Company's corporate capital is fixed at one million five hundred one thousand Euro (EUR 1,501,000.-) represented by twelve thousand eight (12.008) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated seventeen thousand five hundred Euro (17,500.- EUR).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

COLONY HR ACQUISITION, LLC, une Limited Liability Company soumise au droit du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, inscrite sous le numéro 3996634 («USHC2»),

ici représentée par Camille Bourke, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 26 septembre 2005, ci-jointe.

La procuration, signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie représentée, en sa qualité d'associé unique de COLONY HR HOLDING (LUX), S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1745 Luxembourg (la «Société»), constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 août 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1^{er} septembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million cinq cent un mille euros (EUR 1.501.000,-) par l'émission de onze mille neuf cent huit (11.908) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Souscription et libération

Les nouvelles onze mille neuf cent huit (11.908) parts sociales nouvelles ont été souscrites par HSHC2 préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, et ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de un million quatre cent quatre-vingt-huit mille cinq cent euros (EUR 1.488.500,-) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution que précède, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million cinq cent un mille euros (EUR 1.501.000,-) représenté par douze mille huit (12.008) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de dix-sept mille cinq cents euros (17.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bourke, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 octobre 2005, vol. 433, fol. 27, case 5. – Reçu 14.885 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(091143.3/242/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

COLONY HR HOLDING (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.
R. C. Luxembourg B 110.245.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(091144.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

SYDNEY & LYON LUX 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 104.536.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SYDNEY & LYON LUX 3, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(090415.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SYDNEY & LYON LUX 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 104.158.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SYDNEY & LYON LUX 1, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(090417.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SAMAS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 95.412.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenu au siège social en date du 16 septembre 2005 de la société SAMAS LUXEMBOURG S.A. que les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Commissaire aux Comptes:

M. Joris Vlug, né le 30 octobre 1975 à Hilversum au Pays-Bas domicilié 123 II J.
van Galenstraat BL1056 Amsterdam Pays-Bas.

Effectif à partir du 1^{er} avril 2004 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2010.

Démission du Commissaire aux Comptes suivant:

M. Ronald Bouman, né le 3 janvier 1960 à Dordrecht au Pays-Bas domicilié 10 Baarnsche Dijk LS3741 Baarn Pays-Bas.
Effectif depuis le 1^{er} avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAMAS LUXEMBOURG S.A.

M. Dijkerman

Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BI03337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090537.3/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

EUROPEENNE DE BATIMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 17.000,-.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 32, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 90.983.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois septembre.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEENNE DE BATIMENT S.A. ayant son siège au 31, Val Sainte Croix à L-Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 90.983.

L'assemblée est ouverte et présidée par Madame Carole Balon, employée privée demeurant Les Quidoz, F-73160 Vimines.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Mademoiselle Vital Alexandra, employée de commerce, demeurant 10bis, rue de Boigne, 73000 Chambéry.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Claude Faux Girard, demeurant à les Quidoz, F-73160 Vimines.

Le bureau constate:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'adresse du siège social.
- 2.- Démission d'un administrateur.
- 3.- Nomination d'un nouvel administrateur.
- 4.- Renouvellement du mandat des administrateur.

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix décide de modifier l'adresse du siège social pour le transférer du 31, Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg au 32, rue de Strasbourg à L-2560 Luxembourg, à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, accepte la démission de Madame Charlotte Lottin de ses fonctions d'administrateur de la prédite société de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de nommer Madame Vital Alexandra prèdit, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2010.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de renouveler le mandat des deux autres administrateurs:

- Monsieur Claude Faux Girard, né le 15 août 1964 à Chambéry (France), entrepreneur, demeurant à Les Quidoz, F-73160 Vimines;

- Madame Carole Balon, née le 31 août 1964 à Abidjan (Côte d'Ivoire), employée privée, demeurant à Les Quidoz, F-73160 Vimines. Leur mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2010.

Plus n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00232. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090435.3/1091/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

DIFFUSION FUNERAIRE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 98.492.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour la société

Signature

(090434.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SYDNEY & PARIS NORD LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.234.500,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 95.819.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SYDNEY & PARIS NORD LUX, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(090418.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

UBIZEN, Société Anonyme.

Registered office: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 62.274.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of September.

Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of UBIZEN, a «société anonyme», having its registered office in L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper, registered in the R.C.S.L. under the number B 62.274, incorporated under the name of EUNET LUXEMBOURG S.A. by a deed of the undersigned notary, dated December 19th, 1997, published in the Mémorial C, number 206 of April 2nd, 1998, amended by three deeds of the undersigned notary dated October 30th, 1998, published in the Mémorial C, number 56 of February 1st, 1999, dated December 15th, 1999, published in the Mémorial C, number 170 of February 25th, 2000 and dated August 17th, 2001, published in the Mémorial C, number 141 of January 25th, 2002 and the capital has been converted into Euro by a deed under private seal on July 27th, 2001, published in the Mémorial C, number 1503 of October 17th, 2002.

The meeting was opened and Mrs. Nathalie Lopez, accountant, residing in Maizières-lès-Metz (France), being in the chair,

who appointed as secretary Mr Patrick Pierrard, private employee, residing in Garnich.

The meeting elected as scrutineer Mr Léon Rentmeister, private employee, residing in Dahl.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. The agenda of the meeting is the following:

a) Amendment of article 13 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 13.** The annual meeting will be held at the registered office or at the place specified in the convening notices on the second Wednesday of the month of May, at 19:00 o'clock.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.»

b) Amendment of article 14 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.»

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend article 13 of the Articles of Incorporation to be read as follows:

«**Art. 13.** The annual meeting will be held at the registered office or at the place specified in the convening notices on the second Wednesday of the month of May, at 19:00 o'clock.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.»

Second resolution

The meeting decides to change the accounting year of the corporation which shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Exceptionally the current accounting year shall terminate on December 31st, 2005.

As a consequence, the meeting decides to amend article 14 of the articles of incorporation to be read as follows:

«**Art. 14.** The accounting year shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Bascharage, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme UBIZEN, avec siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 62.274, constituée sous la dénomination EUNET LUXEMBOURG S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 206 du 2 avril 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant trois actes reçus par le notaire soussigné, en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C, numéro 56 du 1^{er} février 1999, en date du 15 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 170 du 25 février 2000 et en date du 17 août 2001, publié au Mémorial C, numéro 141 du 25 janvier 2002 et le capital social a été converti en euros suivant acte sous seing privé, en date du 27 juillet 2001, publié au Mémorial C, numéro 1503 du 17 octobre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Lopez, comptable, demeurant à Maizières-lès-Metz (France),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

a) Modification de l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 19:00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.»

b) Modification de l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le deuxième mercredi du mois de mai à 19:00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'année sociale de la société qui commencera le premier janvier et finira le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, l'année sociale en cours finira le 31 décembre 2005.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ à mille euros (EUR 1.000,-).

Fait et passé à Bascharage, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Lopez, P. Pierrard, L. Rentmeister, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 29 septembre 2005, vol. 433, fol. 52, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 14 octobre 2005.

A. Werber.

(091156.3/236/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

UBIZEN, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 62.274.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(091157.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

BLUMENTHAL JARDINAGE & HYDROCULTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8369 Hivange, 31, rue de Garnich.

R. C. Luxembourg B 47.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00274, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour BLUMENTHAL JARDINAGE ET HYDROCULTURE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(090438.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

PRESTATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 26.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ002864, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour PRESTATEC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(090440.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

TOSINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.324.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu au siège social le 31 août 2005

1. Le Conseil d'Administration décide de révoquer le mandat conféré à l'actuel administrateur Mlle Sandrine Klusa avec effet immédiat.

2. Le Conseil d'Administration décide de nommer Mme Frédérique Vigneron aux fonctions d'administrateur.

Les présentes modifications feront l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour TOSINVEST INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, réf. LSO-BI02427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090514.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

WAWELUX LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02201, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour WAWELUX LOGISTICS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(090444.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

TANK AND WASH SYRDALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 90.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02202, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour TANK AND WASH SYRDALL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(090445.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

GLOBAL LOGISTIC PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 85.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour GLOBAL LOGISTIC PARTNERS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(090447.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

EUROFUND '91, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.019.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration datée du 9 septembre 2005

Démission d'un administrateur

«Le conseil d'administration («le Conseil») de EUROFUND '91 («la Société») prend acte de la décision de M. Alain Limaige de renoncer, pour des raisons de convenances personnelles, à son poste d'administrateur au sein de la Société avec effet au 31 août 2005. Le Conseil le remercie pour sa collaboration et les services qu'il a rendus à la Société tout au long de son mandat.

En conséquence, le Conseil décide de pourvoir à son remplacement, sous réserve de l'approbation des autorités luxembourgeoises, par M. Sébastien Lecaudey, Head of Global Fund Services, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2006.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090542.3/3085/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LOZOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.629.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 août 2005

- Les démissions de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et de Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateur sont acceptées;

- Le nombre des Administrateurs est réduit de 4 à 3;

- La société DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009;

- La société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, continue son mandat d'Administrateur qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 16 août 2005.

Certifié sincère et conforme

LOZOLUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090450.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

TULIPIAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 111.228.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le six octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de TULIPIAN INVEST S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois de mai à 16.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. La société DALECREST LIMITED, prédésignée, trois cent neuf actions	309
2. Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions.	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Vincenzo Arno', maître en droit, né à Luxembourg, le 20 mai 1963, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né à Luxembourg, le 28 septembre 1958, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né à Oum Toub-Denaira (Algérie), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 octobre 2005, vol. 534, fol. 26, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 octobre 2005.

J. Seckler.

(091687.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

ANCHOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 42.823.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03373, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

ANCHOR INTERNATIONAL S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(090521.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CERAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 60.662.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERAM HOLDING S.A., Société Anonyme

C. Schmitz / G. Hornick

Administrateur / Administrateur

(090725.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxembourg B 28.679.

Herr Rudolf Kessel, Geschäftsführer der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., wurde mit Wirkung zum 10. Oktober 2005 in den Verwaltungsrat der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. gewählt. Das Verwaltungsratsmandat endet mit Abschluss der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011, die über den Jahresabschluss 2010 beschließt.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090545.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

AMPHITRITE, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 100.887.

Suite au transfert de siège en date du 28 septembre 2005, il a été décidé que:
La Convention de domiciliation avec ABAX TRUST en date du 18 mai 2005 est résiliée avec effet au 28 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090581.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

INFOSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 20.791.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2005

- L'Assemblée prend acte de la démission intervenue en date du 10 décembre 2004 des trois administrateurs de la société. L'assemblée constate qu'aucune réunion des actionnaires n'a été convoquée par le Conseil d'Administration afin de pourvoir au remplacement des administrateurs démissionnaires. En conséquence de quoi, la société n'a plus d'administrateurs depuis le 10 décembre 2004.

- L'Assemblée prend également acte de la démission intervenue en date du 10 décembre 2004 du commissaire aux comptes de la société. L'assemblée constate qu'aucune réunion des actionnaires n'a été convoquée par le Conseil d'Administration afin de pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire. En conséquence de quoi, la société n'a plus de commissaire aux comptes depuis le 10 décembre 2004.

- L'Assemblée décide de nommer Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et la société LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateurs de la société jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice au 30 juin 2004.

- L'Assemblée décide de nommer la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice au 30 juin 2004.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 1, rue Goethe à L-1637 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090633.3/655/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

RIDGE WAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.650.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2005

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son mandat d'administrateur et renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090631.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

PERFORMANCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.886.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2005

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090632.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LUCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.422.

L'an deux mille cinq, le trois octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUCARE S.A., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 5, Place de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 45.422, constituée suivant acte notarié en date du 5 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 597 du 15 décembre 1993.

L'Assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Ivo Bauwens, directeur-délégué, demeurant à Goebblange.

qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Tamara de la Vallée Poussin, employée privée, demeurant à Fouches (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 20 des statuts comme suit: «L'année sociale commence le 16 octobre de chaque année et finit le 15 octobre de l'année suivante.» L'exercice social 2005 prend fin le 15 octobre 2005.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale de la Société de façon à ce qu'elle court désormais du 16 octobre au 15 octobre de l'année suivante. Exceptionnellement l'année sociale en cours ayant commencé le premier janvier 2005 se terminera le 15 octobre 2005. Par conséquent l'article 20 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'année sociale commence le seize octobre de chaque année et finit le quinze octobre de l'année suivante.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Bauwens, T. de la Vallée Poussin, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, vol. 150S, fol. 16, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

F. Baden.

(091176.3/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

LUCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 45.422.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(091177.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

WP LUXCO IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 9,012,500.-.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 108.417.

In the year two thousand five, on the seventh of October.

Before Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. WARBURG PINCUS INTERNATIONAL PARTNERS, L.P., with registered office at 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America, duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5th October 2005, in New York,

2. WARBURG PINCUS NETHERLANDS INTERNATIONAL PARTNERS I CV, with registered address at Fred. Roeskestraat 123, Olympic P1, 1076EE Amsterdam, Netherlands, duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5th October 2005, in New York,

3. WARBURG PINCUS GERMANY INTERNATIONAL PARTNERS KG with registered address at Munich, Germany, duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5th October 2005, in New York,

4. WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY IX, L.P., with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5th October 2005, in New York,

being the shareholders of WP LUXCO IV, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 9, rue Ste. Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies register of Luxembourg under section B number 108.417, incorporated pursuant to a deed of notary Jean Seckler, residing in Junglinster, on 20th May 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of notary Henri Hellinckx, residing in Mersch, on 18th July 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing parties representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of nine million twelve thousand five hundred Euro (EUR 9,012,500.-) represented by three hundred sixty thousand five hundred (360,500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each by payment in cash of one million two hundred thousand Euro (EUR 1,200,000.-) up to ten million two hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 10,212,500.-) by the issue of forty-eight thousand (48,000) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

2. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company that now reads as follow:

«**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at ten million two hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 10,212,500.-) represented by four hundred eight thousand five hundred (408,500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each, all fully paid-up and subscribed.»

and have taken unanimously the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of nine million twelve thousand five hundred Euro (EUR 9,012,500.-) represented by three hundred sixty thousand five hundred (360,500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each by payment in cash of one million two hundred thousand Euro (EUR 1,200,000.-) up to ten million two hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 10,212,500.-) by the issue of forty-eight thousand (48,000) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The shares have been subscribed:

by WARBURG PINCUS INTERNATIONAL PARTNERS, L.P. as aforementioned, in the amount of 23,004 shares,

by WARBURG PINCUS NETHERLANDS INTERNATIONAL PARTNERS I CV, as aforementioned, in the amount of 960 shares,

by WARBURG PINCUS GERMANY INTERNATIONAL PARTNERS KG, as aforementioned, in the amount of 36 shares, and

by WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY IX, L.P., as aforementioned, in the amount of 24,000 shares.

All the issued shares are fully paid up by the prenamed subscribers by a contribution in cash so that the amount of one million two hundred thousand Euro (EUR 1,200,000.-) is at the free disposal of the Company as has been proven to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at ten million two hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 10,212,500.-) represented by four hundred eight thousand five hundred (408,500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each, all fully paid-up and subscribed.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at fourteen thousand five hundred Euro (EUR 14,500.-).

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. WARBURG PINCUS INTERNATIONAL PARTNERS, L.P., ayant son siège social à 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 octobre 2005, à New York,

2. WARBURG PINCUS NETHERLANDS INTERNATIONAL PARTNERS I CV, ayant son siège social à Fred. Roeskestraat 123, Olympic P1, 1076EE Amsterdam, Pays-Bas, dûment représentée par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 octobre 2005, à New York,

3. WARBURG PINCUS GERMANY INTERNATIONAL PARTNERS KG, ayant son siège social à Munich, Allemagne, dûment représentée par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 octobre 2005, à New York,

4. WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY IX, L.P., ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 octobre 2005, à New York, étant les associés de WP LUXCO IV, S.à r.l., (la «Société») une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 9, rue Ste. Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 108.417, constituée suivant acte notarié du notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 20 mai 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du notaire Henri Hellinckx, de résidence à Mersch en date du 18 juillet 2005 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les procurations précitées signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de neuf millions douze mille cinq cents euros (EUR 9.012.500,-) représenté par trois cent soixante mille cinq cents (360.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), chacune par paiement en numéraire d'un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000,-), à dix millions deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 10.212.500,-) par l'émission de quarante-huit mille (48.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix millions deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 10.212.500,-) représenté par quatre cent huit mille cinq cents (408.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de son montant actuel de neuf millions douze mille cinq cents euros (EUR 9.012.500,-) représenté par trois cent soixante mille cinq cents (360.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune par paiement en numéraire d'un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000,-), à dix millions deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 10.212.500) par l'émission de quarante-huit mille (48.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Les parts sociales nouvelles ont été intégralement souscrites:

par WARBURG PINCUS INTERNATIONAL PARTNERS, L.P. mentionnée ci-avant, pour un montant de 23.004 parts,

par WARBURG PINCUS NETHERLANDS INTERNATIONAL PARTNERS I CV, mentionnée ci-avant, pour un montant de 960 parts,

par WARBURG PINCUS GERMANY INTERNATIONAL PARTNERS KG, mentionnée ci-avant, pour un montant de 36 parts, et

par WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY IX, L.P., mentionnée ci-avant, pour un montant de 24.000 parts.

Toutes les parts sociales ainsi émises sont entièrement libérées par les souscripteurs susnommés par un apport en numéraire, de sorte que la somme d'un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article six (6) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix millions deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 10.212.500,-) représenté par quatre cent huit mille cinq cents (408.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de quatorze mille cinq cents euros (EUR 14.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les personnes comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 7 octobre 2005, vol. 406, fol. 71, case 7. – Reçu 1.200 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17 octobre 2005.

M. Lecuit.

(091586.3/243/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

WP LUXCO IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.012.500,-.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 108.417.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17 octobre 2005.

M. Lecuit.

(091587.3/243/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

IBN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 84.621.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 22 septembre 2005, que:

- les mandats d'administrateur de Monsieur Antonio Ninno, industriel, demeurant au Via G. Bovio 75A, I-60044 Fabriano, de Monsieur Stefano Ninno, industriel, demeurant au Via G. Bovio 75A, I-60044 Fabriano et de Monsieur Giovanni Maria Dadea, industriel, demeurant au Via Cavour 82, I-60044 Fabriano, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090643.3/751/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

ROESLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 109.765.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 septembre 2005

Sont présents: Madame Lynda Bamberg, Administrateur;
Madame Blanche Moutrier, Administrateur;
Monsieur Edmond Golaz, Administrateur.

La séance est ouverte à 10.00 heures.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide:

- de transférer le siège social de la société de L-1331, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

- que la société est valablement engagée par la seule signature de Madame Blanche Moutrier pour toutes les opérations bancaires.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.15 heures.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090797.3/272/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CAPTAIN HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 100.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 109.685.

Extrait de la résolution écrite de l'associé unique du 28 septembre 2005

L'associé unique accepte les démission des gérants suivants:

M. Alexis Kamarowsky, employé privé, demeurant au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en qualité de gérant de classe C;

Mme Danielle Cavaglia, employée privée, demeurant au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B.

L'associé unique nomme en remplacement des gérants démissionnaires, les gérants suivants:

M. Ole Sorensen, employé privé, demeurant au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B;

Mme Danielle Cavaglia, employée privée, demeurant au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en qualité de gérant de classe C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090647.3/751/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CHARDON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 82.916.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme DAMCO HOLDING S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.527,

ici représentée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, agissant en sa qualité d'administrateur de ladite société et de mandataire de l'administrateur Monsieur Raymond Le Lourec, conseiller fiscal, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 13 octobre 2005,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le comparant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I. Que la société anonyme CHARDON S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82.916, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 10 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 24 du 5 janvier 2002.

II. Que le capital de la société s'élève actuellement à cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cents euros (EUR 100,-) chacune, intégralement souscrites et libérées.

III. Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue propriétaire de toutes les actions de la société CHARDON S.A., qu'en conséquence celle-ci se trouve dissoute de plein droit par la réunion de toutes les parts en une seule main.

IV. Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

V. Que la société ne possède pas d'immeubles.

VI. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VII. Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

VIII. Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire de constater que la société anonyme CHARDON S.A. est dissoute de plein droit, et que la comparante, représentée comme dit ci-avant, exerçant tous les droits attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, le comparant, agissant comme dit ci-avant, a produit au notaire soussigné les mille (1.000) actions qui à l'instant et en présence du notaire instrumentant ont été annulées.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. Galowich, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 18 octobre 2005, vol. 360, fol. 37, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 octobre 2005.

H. Beck.

(091577.3/201/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LOCADIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R. C. Luxembourg B 111.227.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le cinq octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Louis Lenders, commerçant, né à Rocourt, (Belgique), le 7 novembre 1948, demeurant à B-4960 Malmedy, rue des Combes 14, (Belgique),

ici représenté par Monsieur Dirk Heinen, comptable, demeurant à B-4780 St. Vith, Hauptstrasse, 78, (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er}. Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de LOCADIN, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a en outre pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et ceci au sens le plus large du terme:

- l'achat et la vente, l'importation et l'exportation, la location et le leasing de voitures et de tout autre véhicule;
- l'intermédiaire commercial et commissionnaire dans toutes les transactions commerciales de quelque nature que ce soit.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Troisvierges.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Louis Lenders, commerçant, demeurant à B-4960 Malmedy, rue des Combes 14, (Belgique).

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

2. Est nommé gérant de la société:

Monsieur Louis Lenders, commerçant, né à Rocourt, (Belgique), le 7 novembre 1948, demeurant à B-4960 Malmedy, rue des Combes 14, (Belgique).

3. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Heinen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 octobre 2005, vol. 534, fol. 26, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 octobre 2005.

J. Seckler.

(091686.3/231/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

LE ROI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 32.370.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 19 septembre 2005 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Gérard Birchen et de Madame Monique Juncker. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,

Monsieur Hans de Graaf, Administrateur,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour LE ROI HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090656.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CHLORIDE LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 105.300.

Le 7 octobre 2005, les associés de la société CHLORIDE LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l. ont décidé de transférer le siège social du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, avec effet au 7 octobre 2005.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour CHLORIDE LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090662.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

BROCKMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.068.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 19 septembre 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Colm Smith et de Monsieur Bastiaan Schreuders. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat de l'administrateur:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de cet administrateur.

Puis, cette même Assemblée a appelé, avec effet au 1^{er} août 2005, aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg en remplacement d'AUDITAS S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Enfin, cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

EURO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour BROCKMONT INTERNATIONAL S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090659.3/029/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

BIJOUX S.C.I., Société Civile Immobilière Familiale.
Siège social: L-3710 Rumelange, 3, place Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg E 2.447.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trois octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1. Monsieur Daniel Olten, fonctionnaire d'Etat, né le 7 octobre 1968 à Pétange et son épouse,
2. Madame Claudine Otto, employée privée, née le 20 avril 1969 à Pétange, demeurant ensemble à L-3710 Rumelange, 3, place Grande-Duchesse Charlotte.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suivent les statuts d'une société civile immobilière familiale qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les comparants, une société civile immobilière qui existera entre les propriétaires actuels et futurs des parts d'intérêt ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement.

Cette société sera régie par les présents statuts, ainsi que par les lois luxembourgeoises applicables et notamment par les articles 1832 à 1872 du Code civil.

Art. 2. La société a pour objet, dans la limite d'opérations à caractère strictement civil, et à l'exclusion de toutes opérations à caractère commercial: l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 3. La société prend la dénomination suivante BIJOUX S.C.I., société civile immobilière.

La dénomination sociale doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers.

Art. 4. Le siège de la société est fixé à Rumelange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

Art. 5. La durée de la société est fixée à trente ans à compter de l'acte constitutif. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant à une majorité de 2/3 des parts d'intérêt.

La dissolution de la société n'est pas entraînée de plein droit par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé, ni par la cessation des fonctions ou la révocation d'un gérant, qu'il soit associé ou non.

Art. 6. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,00), divisé en cent (100) parts d'intérêt de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

Les parts d'intérêt ont été souscrites par les associés comme suit:

1. Monsieur Daniel Olten, préqualifié, cinquante parts d'intérêt	50
2. Madame Claudine Otto, préqualifiée, cinquante parts d'intérêt	50
Total: cent parts d'intérêt	100

Tous les parts d'intérêt ont été intégralement libérées par des versements en numéraire dans la caisse de la société, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce qui est reconnu par tous les associés qui se donnent mutuellement décharge.

Art. 7. Les parts d'intérêt ne sont représentées par aucun titre.

Elle ne sont pas négociables.

Chaque année, l'assemblée des associés fixe la valeur d'une part d'intérêt.

Art. 8. La cession des parts s'opère par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code civil.

La cession de parts entre vifs ou la transmission pour cause de mort ne sont soumises à aucune restriction si elles ont lieu au profit d'un autre associé, du conjoint ou de descendants d'associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Art. 9. Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Art. 10. Chaque année au 31 décembre, il est dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Cet inventaire sera signé par tous les associés.

Les bénéfices nets constatés par cet inventaire seront partagés entre les associés. Proportionnellement à leur participation dans le capital social, les pertes, s'il en existe, seront supportées par eux dans les mêmes proportions.

Art. 11. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelqu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 12. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, sur convocation d'un ou de plusieurs associés, mais au moins une fois par an.

Art. 13. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Art. 14. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des associés-gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour sa constitution sont estimés à environ mille euros (EUR 1.000,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

1. Est nommée gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Daniel Olten, prénommé.

Le gérant unique a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

2. Le siège social de la société est fixé à L-3710 Rumelange, 3, place Grande-Duchesse Charlotte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Olten, C. Otto, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 5 octobre 2005, vol. 406, fol. 70, case 9. – Reçu 12,50 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 14 octobre 2005.

M. Lecuit.

(091712.3/243/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

BER BANCA TOTAL RETURN, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 87.574.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue à Luxembourg, le 26 août 2005

1. L'Assemblée Générale décide la clôture de liquidation.
2. L'Assemblée Générale décide que les livres et documents sociaux de la société seront conservés pour une durée de cinq ans à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
3. L'Assemblée Générale note que le solde éventuel du produit de liquidation sera déposé à la Caisse de Consignation conformément au prescrit de la loi.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C.-I. Berge / F. Waltzing

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090663.3/1183/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SOLUTION FOR INTERNATIONAL COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
H. R. Luxembourg B 96.923.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung außergewöhnlich gehalten am 21. September 2005

Die Mandate von Herr Patrick Lorenzato, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Herr Camille Paulus, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg und Herr Eric Vanderkerken, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg als Verwaltungsratsmitgliedern der Gesellschaft sind erneuert. Das Mandat von Herr Marcel Stephany, Kommissar, wohnhaft in 23 Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange ist erneuert. Ihre Mandate enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2006.

Luxembourg, den 6. Oktober 2005.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Mandanten

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090665.3/751/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

FLAVIUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.283.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLAVIUS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B numéro 65.283, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 3 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 694 du 28 septembre 1998 et dont les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé du 9 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 742 du 15 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Martelange (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Lecture du rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la liquidation de leurs mandats respectifs.
- 3) Clôture de la liquidation de la société.
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir de ce jour.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le liquidateur à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée lit le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à sept cent cinquante euros (EUR 750,00).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Ortwerth, N. Henoumont, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 7 octobre 2005, vol. 406, fol. 71, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 14 octobre 2005.

M. Lecuit.

(091717.3/243/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

GLOBAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 67.907.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091813.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

GLOBAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 67.907.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091810.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

**BEILER ET FRANÇOIS ARCHITECTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BWF ARCHITECTES, S.à r.l.).**

Siège social: L-2349 Luxembourg-Bonnevoie, 36, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 89.241.

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Tom Beiler, architecte diplômé, né à Luxembourg, le 4 décembre 1968, demeurant à L-3276 Bettembourg, 13, rue de la Rivière.

2. Monsieur Stéphane François, architecte diplômé, né à Messancy (Belgique), le 5 mars 1974, demeurant à B-6780 Hondelange, 57, rue St. Nicolas (Belgique).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée BWF ARCHITECTES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B numéro 89.241, ayant son siège social à L-2349 Luxembourg-Bonnevoie, 36, rue des Prés, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 septembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1623 du 12 novembre 2002.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé du 1^{er} février 2005 l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Monsieur Tom Beiler, architecte diplômé, né à Luxembourg, le 4 décembre 1968, demeurant à L-3276 Bettembourg, 13, rue de la Rivière, cinquante-cinq parts sociales.	55
2. Monsieur Stéphane François, architecte diplômé, né à Messancy (Belgique), le 5 mars 1974, demeurant à B-6780 Hondelange, 57, rue St. Nicolas (Belgique), quarante-cinq parts sociales.	45
Total: cent parts sociales.	100

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier la dénomination de la société en BEILER ET FRANÇOIS ARCHITECTES, S.à r.l. et décident de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de BEILER ET FRANÇOIS ARCHITECTES, S.à r.l.»

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet tous travaux d'architecture, d'urbanisme, l'expertise en bâtiments ainsi que toutes activités qui se rattachent directement ou indirectement à son objet.

A ce titre, elle peut accomplir toutes opérations et activités se rapportant à l'architecture et à l'environnement et, notamment, les missions telles que la gestion d'immeubles, de chantiers, la conception et les études d'immeubles, d'infrastructures et d'ouvrages d'art, les missions de techniques spéciales, de coordination, de programmation, d'évaluation, d'information, de formation, de contrôle, d'expertises, de management et de réalisation de projets, d'élaboration de projets d'ensembles et d'aménagements particuliers.

Elle pourra effectuer toute opération se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Beiler, S. François, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 octobre 2005, vol. 534, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 octobre 2005.

J. Seckler.

(091730.3/231/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

STEVORDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 45.820.

Il résulte de l'Assemblée Extraordinaire tenue le 17 août 2005 que les actionnaires ont décidé:
- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor L-2763 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090668.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CANDILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 79.365.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société CANDILUX S.A., immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 79.365, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Les administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler, Nathalie Carbotti Prieur, Monsieur Brunello Donati, ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, présentent leur démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090676.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CERRUTI GROUPE SERVICE (CGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 56.485.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société CERRUTI GROUPE SERVICE (CGS) S.A., immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 56.485, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Les administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler, Nathalie Carbotti Prieur, Monsieur Brunello Donati, ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, présentent leur démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090678.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KATAKANA, Société Civile.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 7, rue Bender.
R. C. Luxembourg E 1.869.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 1^{er} février 2005

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège de la société du 15, rue de la Chapelle au 7, rue Bender L-1229 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

Réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090742.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

EURACOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 62.512.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société EURACOM S.A. immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 62.512, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Les administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler, Nathalie Carbotti Prieur, Monsieur Brunello Donati, ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, présentent leur démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090680.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

G.S.R. MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 79.703.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société G.S.R. MANAGEMENT S.A. immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 79.703, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Les administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler, Nathalie Carbotti Prieur, Monsieur Brunello Donati, ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, présentent leur démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090682.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.350.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2005

Reconduction du mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers Luxembourg pour une année, son mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090752.3/817/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.350.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Signature.

(090746.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

G.S.R. PARTICIPATIONS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 79.704.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société G.S.R. PARTICIPATIONS S.C.A., immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 79 704, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg et prend acte des démissions des administrateurs Messieurs Stefano Graidì, Lucio Velo et Monsieur Brunello Donati, ainsi que de la démission du commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090684.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

M.G.K. HOMELIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 81.653.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société M.G.K. HOMELIFE S.A. immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 81.653, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg et prend acte des démissions des administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler et Nathalie Carbotti Prieur, de Monsieur Brunello Donati, ainsi que de la démission du commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090686.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

HANKWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 101.769.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HANKWOOD S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(090727.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

STAMPAUNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 81.861.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société STAMPAUNO S.A. immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 81.861, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Les administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler, Nathalie Carbotti Prieur, Monsieur Brunello Donati, ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, présentent leur démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090702.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

TRUE NATURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 65.200.

Par la présente, la société FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège social de la société TRUE NATURE S.A. immatriculée au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro n° B 65.200, de son adresse actuelle: 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Les administrateurs Mesdames Gaby Trierweiler, Nathalie Carbotti Prieur, Monsieur Brunello Donati, ainsi que le commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy, présentent leur démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090704.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CARIMA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 48.630.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 22 septembre 2005

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS, avec siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en lieu et place de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2008.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090706.3/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

FINANCIERE DE LA VALLEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 90.142.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANCIERE DE LA VALLEE S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(090729.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

BOGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.210.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

BOGEN HOLDING S.A.

F. Innocenti / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(090779.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

LAZULLI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 97.577.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAZULLI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
T. Fleming / C. Schmitz
Administrateur / Administrateur

(090731.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

ERASME INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 87.084.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERASME INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme
T. Fleming / L. Hansen
Administrateur / Administrateur

(090735.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

WALLACE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 97.319.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Signature.

(090739.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

DE VLIER INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.682.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14 octobre 2005.

Signature.

(090764.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SOLEM - SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES EMBALLAGES DE MERTERT S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6681 Mertert, route de Manternach.
H. R. Luxemburg B 14.832.

Auszug aus den Beschlüssen der Aktionärsversammlung vom 7. März 2005

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Dr. Volker Pfennig, Horst Sundermann und Karsten Pax sowie das Mandat des Rechnungsprüfers Marc Muller werden verlängert bis zur Ordentlichen Generalversammlung, welche über die Konten zum 31. Dezember 2005 entscheiden wird.

Gleichautender Auszug

Für SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES EMBALLAGES DE MERTERT S.A. - SOLEM

Dr. V. Pfennig

Der Vorsitzende des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090815.3/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SAGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 93.673.

—
Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 10 octobre 2005, ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2008:

Administrateurs:

- Michel Martel, demeurant 4, Chemin de Metz, F-54800 Hatrize (France), Président, Administrateur-délégué avec pouvoir de co-signature obligatoire;
- Paul Lutgen, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- Luc Braun, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090802.3/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

DELTA THERMIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, 1, Zare llot Ouest.
R. C. Luxembourg B 47.831.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 octobre 2005.

Signature.

(090766.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

FALINCO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 101.792.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2005, volume 150S, folio 23, case 2, que la société anonyme FALINCO IMMOBILIERE S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

E. Schlessler

Notaire

(090828.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

PIERRE GUERIN FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.238.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PIERRE GUERIN FINANCES S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

(090834.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

11904

FININT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.369.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FININT S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(090835.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

VECO & PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 65.548.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ03123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(090836.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

ENVIPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.854.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ03107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(090837.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SABI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.279.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SABI INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(090838.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.
